

Soins à donner aux plantes d'appartement

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **8 (1935)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-120083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOINS A DONNER AUX PLANTES D'APPARTEMENT

Les végétaux qui embellissent nos demeures et nous procurent de beaux moments de satisfaction, vivent dans une ambiance contraire à leur milieu naturel. Il en résulte souvent un ralentissement dans la croissance et même un dépérissement de toute la plante, provoqués par des causes diverses.

Ainsi la sécheresse de l'atmosphère détermine une abondante transpiration (ou évaporation), laquelle n'est pas en rapport avec la quantité d'eau d'arrosage absorbée par les plantes.

Les courants d'air et les variations de température dans les appartements chauffés irrégulièrement sont très préjudiciables à toute végétation.

Les plantes cultivées en pots ne trouvent dans la quantité de terre dont elles disposent que des aliments peu abondants et bien vite épuisés. C'est pourquoi il est nécessaire de renouveler assez fréquemment les rempotages avec un terreau riche en matière fertilisante.

Il faut mentionner également la néfaste influence de

certaines acariens tels que les cochenilles. L'apparition de ces dernières est fréquente et se caractérise par des taches brunâtres fixées contre les feuilles ; on s'en débarrasse facilement en utilisant un mélange composé d'une cuillerée à soupe de savon noir dilué dans un décilitre d'alcool à brûler et additionné d'un litre d'eau. On lave avec une éponge douce et on renouvelle le traitement deux jours plus tard.

On évite les arrosages superficiels ou trop fréquents. Il est bon de tremper les vases dans un baquet ; mais il ne faut pas exagérer ce mode de faire, surtout en hiver.

Les pots doivent être propres, poreux et perforés à la base ; il faut éviter l'emploi des pots peints ou vernis qui empêchent tout passage de l'air.

Le rempotage se fait généralement au printemps. Les plantes délicates sont confiées à un homme de métier. Après le rempotage, il est indispensable de tenir les plantes dans un endroit ombragé, à l'abri des courants d'air et de leur donner de fréquents bassinages.

LE RINÇAGE DU LINGE

Le rinçage a pour but de retirer du linge l'eau, les produits lessiviels et les crasses qui se trouvent dans les fibres, après la lessive. Il s'opère, quand on possède une machine à laver, dans la cuve de celle-ci, lorsqu'on peut facilement établir une circulation d'eau courante ; dans les autres cas, le rinçage s'effectue dans des bacs, bassines ou à la rivière.

Le rinçage est une opération très importante ; de la façon dont elle sera menée dépendra l'odeur du linge, la conservation de sa blancheur plus ou moins longtemps, l'attaque lente du tissu.

Un rinçage bien fait donne un linge bien odorant. Un rinçage mal fait donne un linge qui ne sent pas bon, qui jaunit et qui perd son pouvoir d'absorption.

Or, pour bien rincer, il faut suivre les prescriptions suivantes :

- Faire précéder le rinçage d'un essorage soigné pour éliminer le plus possible d'eau savonneuse ;
- Prendre pour le premier rinçage une eau à la même température que celle du bain de lessive d'où le linge est retiré (surtout pas de saut brusque). Or, le bain de lessive étant généralement bouillant ou très chaud, l'eau du premier rinçage doit être également très chaude ; on la verse dans la cuve de la machine

en marche pendant cinq minutes, puis on vide cette première eau ;

- Faire le deuxième rinçage à l'eau tiède dans les mêmes conditions que le premier, puis les derniers à l'eau fraîche, si possible courante, en amenant l'eau propre dans le haut de la cuve et en évacuant l'eau sale par le bas ;
- Rincer jusqu'à ce que la dernière eau soit claire, de façon à ne laisser aucune trace de produits chimiques dans les tissus.

Remarques. — Il peut arriver que le linge paraisse blanc dès le premier rinçage et que l'eau coule claire. Cela ne signifie cependant pas que le rinçage soit bien fait ; la blancheur provient de dépôts calcaires sur le linge que le rinçage n'élimine plus. Or, ces dépôts sont eux-mêmes causés par la combinaison du savon de lessive restant sur le linge et des calcaires apportés par l'eau de rinçage (lorsque celle-ci est dure). Pour éviter cette éventualité, il est recommandé d'employer pour ce premier rinçage à l'eau très chaude, une eau adoucie ou dans le cas d'impossibilité, employer très peu d'eau.

(Extrait de l'ouvrage de Paulette Bernège, « Le Blanchissage », avec l'obligeante autorisation de l'auteur.)

MON JARDIN : LE LABOUR

C'est une opération des plus importantes et des plus utiles. Par le labour on ameublisse le sol, on ramène à la superficie le sous-sol qui est imprégné d'engrais entraînés par les eaux. On aère également le sol, tout en permettant à l'eau de le mieux pénétrer par les eaux d'arrosage. Dans une terre bien labourée, **les racines des plantes s'étendent plus facilement.**

Par le labour, on nivelle le sol et **on détruit aussi les mauvaises herbes** ; il faut avoir soin d'enlever celles qui se multiplient par rejets comme le chiendent, le liseron, autrement on risque de faciliter leur reproduction au lieu de procéder à leur destruction.

Dans les plates-bandes où il y a des arbres fruitiers, on labore à la triandine ou fourche à dents plates. Avec cet outil, on ne blesse ou on ne coupe pas aussi facilement les racines des arbres fruitiers.

Les terres fortes ou argilo-calcaires sont labourées en automne ou en hiver ; mais sans briser les mottes. L'action du gel et du dégel désagrègera suffisamment la terre pour permettre les semis et plantations au printemps. Mais avant de procéder à ceux-ci il est nécessaire de rebrasser le terrain au fossoir plat ou au « croc » afin de faire pénétrer l'air et la chaleur dans le sol.

Les terres légères, sablonneuses ou de consistance